

Perspective d'investissement

Un rapport trimestriel exclusif de Gestion privée TD Waterhouse Inc.®.1

Printemps 2008

Dans ce numéro

Soins de longue
durée : parer à
toute éventualité

3

La stratégie actuelle
de Gestion privée

3

Les titres bancaires canadiens et votre portefeuille

PAR R.J. GORMAN, CFA, STRATÈGE DE PORTEFEUILLE EN CHEF, TD WATERHOUSE

Depuis juin 2007, les titres des services financiers ont décliné dans le monde par suite des problèmes des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis et de leur impact sur l'accessibilité et le coût du crédit.

Puisque les actions des institutions financières canadiennes, les banques en particulier, constituent un volet important de votre portefeuille, il convient de se pencher sur leurs perspectives.

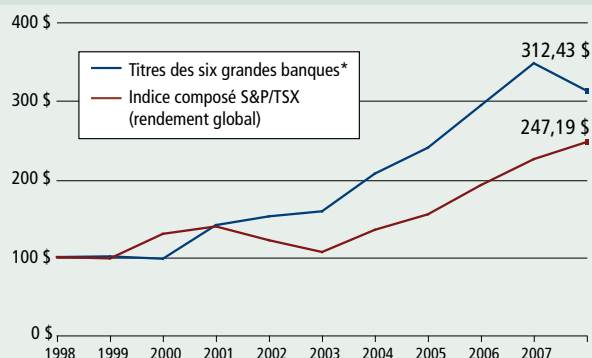
Perturbations sur les marchés mondiaux

Au milieu de 2007, de graves failles apparues sur le marché immobilier résidentiel aux États-Unis et la hausse du nombre de personnes incapables de rembourser leurs prêts hypothécaires à risque ont commencé à peser lourdement sur le marché mondial du crédit.

Comme les emprunteurs n'arrivaient plus à respecter leurs obligations, ils ont fait subir de lourdes pertes aux prêteurs hypothécaires. Or, les déboires des prêteurs se sont répercutés sur les obligations vendues dans le monde entier aux investisseurs et celles-ci valaient maintenant beaucoup moins que ce qu'elles avaient coûté à l'origine. (Voir à ce sujet l'article « Le secteur de l'habitation aux États-Unis, les prêts hypothécaires à risque et votre portefeuille », publié dans le numéro d'automne 2007 de *Perspective d'investissement*.)

Dans la foulée de ces événements, les banques américaines ont procédé à d'importantes radiations de leurs créances durant le deuxième semestre de 2007 et au début de 2008. Parmi les institutions qui ont été les plus durement touchées, mentionnons les banques régionales et les prêteurs spécialisés dans le crédit hypothécaire, deux segments que nous avons jugé bon d'éviter pour

Graphique 1 : Rendement historique des titres bancaires



Ce graphique indique la valeur de 100 \$ investis au début de 1998.

*Moyenne de la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia et TD Canada Trust.

Source : TD Newcrest

vos portefeuilles. Les titres bancaires américains, globalement, ont chuté de 37,54 % dans l'année qui a pris fin le 29 février 2008.

Au cours de cette même période d'un an, les titres bancaires canadiens n'ont perdu que 14,28 %. Pourquoi le repli a-t-il été beaucoup moins prononcé qu'aux États-Unis? D'abord, très peu de prêts hypothécaires résidentiels à risque ont été consentis au Canada, à tel point que les problèmes de remboursement observés aux États-Unis ont eu un effet négligeable ici. Ensuite, les valeurs mobilières affectées par les prêts hypothécaires à risque et l'ensemble des obligations, prêts et autres actifs qui les adossaient – titres adossés à des créances, obligations adossées à des prêts,

Suite à la page 2

Les titres bancaires canadiens et votre portefeuille

Suite de la page 1

véhicules de titrisation, etc. – n'ont pas été détenues en aussi grand nombre par les banques canadiennes. La Banque CIBC est l'exception qui confirme la règle; elle a radié plus de 2 milliards de dollars, alors que les autres grandes banques ont absorbé des pertes beaucoup plus modestes.

Il n'en demeure pas moins que les banques canadiennes sont entrées dans le stade le plus ardu du cycle de crédit, caractérisé par des provisions pour pertes sur prêts plus élevées et par une chute des bénéfices. Le ralentissement général de l'économie a également miné la croissance des bénéfices et fait dégringoler les cours boursiers.

Feuille de route des banques canadiennes

Au moment où nous écrivons ces lignes, les services financiers représentaient 27,5 % de l'indice composé S&P/TSX, faisant de ce secteur le deuxième en importance du marché boursier canadien, tout juste derrière celui de l'énergie qui compte, à l'heure actuelle, pour 29,1 % du marché.

Collectivement, les six grandes banques forment le contingent le plus important du sous-indice des services financiers et ont été très performantes dans le passé. Au cours de la décennie

1998-2007, le rendement annuel global moyen (dividende et hausse des cours) des six grandes banques s'est établi à 12,07 %, surpassant aisément le rendement annuel global de l'indice composé S&P/TSX de 9,47 % (voir le graphique 1).

Pourquoi les titres bancaires ont-ils surpassé l'ensemble du marché? En général, le levier d'exploitation des banques est solide, car elles convertissent les hausses habituellement modestes de leurs revenus en augmentations plus substantielles du bénéfice annuel. La poussée des cours s'explique par la progression relativement constante des bénéfices.

Un deuxième facteur clé du rendement des banques canadiennes a été l'augmentation régulière de leurs dividendes. Comme le montre le graphique 2, les dividendes versés aux actionnaires des six grandes banques ont crû à un rythme annuel composé de 14,8 % durant la période allant de 1998 à 2008. Ainsi, un dollar de dividende versé au début de 1998 passait à 3,98 \$ dix ans plus tard. Autrement dit, les dividendes reçus par les actionnaires ont pratiquement quadruplé au cours de la décennie.

L'importance de cette progression ne

saurait être négligée. Alors que les intérêts versés sur les obligations ne changent généralement pas, les dividendes des titres bancaires ont augmenté à un rythme bien supérieur à l'inflation; ils ont fait grimper le revenu des investisseurs et soutenu le cours des banques pendant les périodes où leurs activités d'exploitation ont connu des ratés.

Évaluation boursière et perspectives des titres bancaires

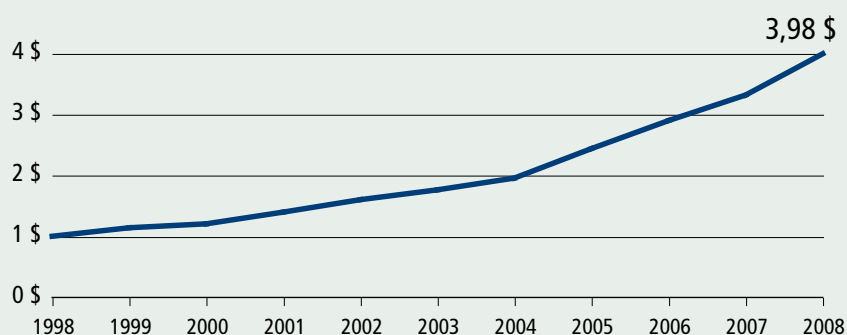
Les bénéfices que les six grandes banques ont réalisés au premier trimestre de l'exercice 2008 – qui a pris fin le 31 janvier dernier – ont généralement déçu. Ce mauvais départ et les préoccupations renouvelées à l'égard du manque de liquidité des marchés financiers ont pesé sur les titres bancaires canadiens durant la première quinzaine de mars.

Dans le court terme, les bénéfices des banques souffriront du ralentissement économique, de l'impact défavorable sur leurs succursales, de leurs pertes sur prêts supérieures à la moyenne et d'autres radiations possibles découlant du marasme du marché du crédit.

Par ailleurs, l'évaluation des titres bancaires est modeste : les ratios cours-bénéfices se situent entre 10 et 12, tandis que les cours sont appuyés par des dividendes relativement élevés, dont le rendement moyen dépasse aisément 4 %. Il est opportun de noter que, historiquement, le taux de l'obligation du gouvernement du Canada à 10 ans est supérieur au rendement moyen en dividendes des banques. Aujourd'hui, le taux de l'obligation de référence s'établit à 3,7 % et le rendement moyen en dividendes des banques dépasse 4 %; la situation s'est donc inversée, ce qui constitue une bonne indication des préoccupations des investisseurs et de la valeur sous-jacente des titres bancaires.

Bien que leur rendement global puisse s'avérer nettement inférieur à la moyenne dans l'avenir immédiat, les perspectives demeurent excellentes à plus long terme. Les banques méritent d'occuper une place de choix dans votre portefeuille. ■

Graphique 2 : La croissance des dividendes



Imaginons un dividende par action de 1 \$, versé par les six grandes banques à la fin de 1997. Dix ans plus tard, compte tenu du taux de croissance annuel composé de 14,8 % qu'a affiché le secteur durant cette période, ce dividende serait passé à 3,98 \$.

Source : TD Newcrest

Soins de longue durée : parer à toute éventualité

Vous avez travaillé très fort pour assurer votre sécurité financière et celle de votre conjoint et vous espérez profiter d'un avenir sans souci. Un moyen d'y arriver est de prendre conscience de ce qui pourrait arriver et de se préparer à l'inattendu, comme un changement dans votre état de santé ou dans celui de votre conjoint.

Planifier les coûts éventuels des soins de santé constitue un aspect important du plan financier global. En prenant les mesures appropriées dès maintenant, vous veillez à ce que ce plan garantisse votre avenir et celui de votre conjoint.

Selon la nature des soins de longue durée – qu'ils soient donnés à domicile ou par des services professionnels –, leurs coûts peuvent parfois être fort élevés. Voici quelques conseils pour vous procurer la tranquillité d'esprit et vous préparer à affronter tout problème médical inattendu.

Regrouper les actifs et les placements

En regroupant vos actifs et vos arrangements bancaires, vous pouvez faciliter la gestion quotidienne de vos finances. Cela pourrait aussi simplifier la tâche de votre conjoint à l'avenir, s'il avait à s'occuper de vos affaires financières.

Financer les soins de longue durée

Voici quelques stratégies qui vous permettront de vous assurer que vous disposez des fonds requis si jamais vous aviez besoin de soins de longue durée.

- **Constituer un fonds d'urgence.** Il est toujours sage de mettre de l'argent de côté pour les imprévus. Un coussin financier pourrait vous aider à assumer le coût de soins de santé inattendus ou de longue durée pour vous ou votre conjoint.
- **Vendre des éléments d'actif au besoin.** Vos placements peuvent s'avérer une source de fonds pour vos besoins en soins de longue durée. Avant de procéder, vérifiez bien si la vente de ces placements n'entraîne pas de conséquences fiscales négatives.
- **Songer à souscrire une assurance**

soins de longue durée. Le coût d'une protection de longue durée peut avoir une incidence majeure sur votre plan financier. L'assurance soins de longue durée constitue un outil précieux.

Ce type d'assurance offre l'option de structurer vos soins et ceux de votre conjoint en fonction de vos objectifs de style de vie particuliers. Elle peut verser une prestation quotidienne à l'assuré, que votre conjoint ou vous soyez placés dans un centre de soins de longue durée ou que vous receviez l'aide d'un professionnel à domicile.

L'assurance soins de longue durée procure aussi une plus grande sécurité financière et la tranquillité d'esprit; elle s'avère un précieux outil de planification.

Suite à la page 4



La stratégie actuelle de Gestion privée

Pondération du portefeuille

- Surpondération modeste des actions
- Légère sous-pondération des obligations, avec une durée un peu plus courte que les indices de référence
- Surpondération des obligations de sociétés, lorsque le mandat le permet
- Le cas échéant, les fiducies de revenu sont de qualité supérieure et versent des distributions stables et durables
- Surpondération des actions européennes de soins de santé et de produits industriels dans le volet des actions internationales

Rendement en pourcentage des indices de référence

(pour la période du 15 décembre 2007 au 15 mars 2008)

Indice obligataire universel DEX	3,9 %
Indice composé S&P/TSX	-2,4 %
Indice S&P 500	-14,3 %
Indice MSCI EAEO*	-13,0 %

* Indice Morgan Stanley Capital International Europe, Australasie, Extrême-Orient

Soins de longue durée : parer à toute éventualité

Suite de la page 3

À mesure que vos besoins évoluent, votre gestionnaire de portefeuille discutera avec vous et avec vos proches pour faire en sorte que votre portefeuille soit structuré adéquatement. Votre conseiller en placement peut aussi vous diriger vers un spécialiste en assurance qui examinera vos options, y compris la protection des soins de longue durée.

Considérations de planification successorale

Il est important de dresser des procurations au cas où vous auriez besoin d'aide pour gérer vos affaires financières ou personnelles.

La **procuration relative aux biens** (au Québec, le **mandat d'inaptitude**) autorise la personne que vous avez désignée à gérer vos affaires financières dans votre meilleur intérêt, quand vous n'êtes plus apte à le faire.

La **procuration concernant les soins personnels** autorise la personne que vous avez désignée à prendre en votre nom des décisions importantes en matière de santé et de soins personnels, quand vous n'êtes plus apte à le faire.

Dans la plupart des cas, la personne désignée sera votre conjoint. Si vous nommez d'autres personnes, parlez-leur à l'avance de vos projets et de vos attentes pour vous assurer que toutes vos volontés seront respectées.

Assurez-vous également que **votre testament et celui de votre conjoint** sont à jour. Pour éviter toute confusion, il est important que le ou les exécuteurs testamentaires (au Québec, les

liquidateurs) de votre succession sachent où se trouve la copie la plus récente de votre testament.

Votre gestionnaire de portefeuille peut aussi vous diriger vers un spécialiste en fiducie qui vous aidera à rédiger votre procuration et répondra à vos autres besoins en planification successorale.

Atténuer le stress des soignants

De plus en plus de Canadiens prennent soin de leurs proches malades ou vieillissants. Que l'on s'occupe d'un conjoint malade ou d'un parent âgé, le fait d'être une personne soignante est un travail de longue haleine qui entraîne d'énormes répercussions sur le plan émotionnel. Souvent, les soignants se culpabilisent (en se disant qu'ils devraient « en faire davantage ») – et ce, même si les soins qu'ils prodiguent occupent le centre de leur vie.

Ne mettez pas votre vie en veilleuse parce que vous prenez soin de votre conjoint. En vous réservant du temps pour vous-même, vous atténuez une

part de votre stress, ce qui améliorera votre situation et celle de vos proches. Songez à embaucher une aide externe, ce qui vous laissera du temps pour prendre soin de votre propre santé et vous permettra de continuer à prodiguer les meilleurs soins possibles à l'être cher.

Songez aux programmes de jour pour votre conjoint – cela vous libérera pour quelques heures, et il aura l'occasion de sortir et de rencontrer des gens.

Vous pouvez aussi vous joindre à un groupe de soutien ou à un organisme communautaire qui vous aidera à composer avec les exigences pratiques et émotionnelles du rôle de soignant. L'appui et les conseils de personnes devant affronter les mêmes difficultés que vous peuvent s'avérer une source de réconfort.

Demandez à votre gestionnaire de portefeuille de Gestion privée de vous aider à planifier les coûts inattendus associés aux soins de longue durée et au soutien moral que vous apportez à vos proches. ■

MAINTENANT DISPONIBLE

Accès en ligne pour les clients de Gestion privée

Vous pouvez désormais visualiser vos portefeuilles de Gestion privée en ligne! Nous sommes fiers de vous offrir, par l'entremise de CourtierWeb® TD Waterhouse, un moyen simple et pratique de vous tenir au courant de vos comptes de Gestion privée et d'obtenir des renseignements détaillés comme la catégorie d'actif, la répartition du portefeuille et la valeur marchande des titres.

CourtierWeb vous est offert sans frais. Vous pouvez accéder à cet outil en toute sécurité sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Si vous voulez tirer parti de cette amélioration de nos services, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de portefeuille de Gestion privée pour vous inscrire.

Les données du présent bulletin sont à jour au 19 mars 2008.

Les énoncés du présent document sont fondés sur des sources jugées fiables, mais dont l'exactitude et l'exhaustivité ne sont pas garanties. Ces articles ne fournissent pas de conseils personnels financiers, juridiques, fiscaux ou de placement; ils ne servent qu'à des fins d'information. Les graphiques et les tableaux sont présentés uniquement à titre d'illustration; ils ne reflètent pas la valeur ou le rendement futurs d'un fonds ou d'un portefeuille. Les placements devraient être étudiés en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Gestion privée TD Waterhouse Inc., La Banque Toronto-Dominion et les membres de son groupe et entités liées ne sont pas responsables des erreurs ou des omissions dans les renseignements ni des pertes ou des dommages subis.

Gestion privée TD Waterhouse Inc. et La Banque Toronto-Dominion, leurs dirigeants, administrateurs, filiales ou délégués peuvent détenir certains titres mentionnés dans le présent bulletin et peuvent, de temps à autre, acheter ou vendre ces titres sur le marché boursier ou autrement.

Tous les produits et services d'assurance sont offerts par l'entremise d'agents d'assurance autorisés de Services d'assurance TD Waterhouse Inc., membre du Groupe Financier Banque TD.

¹ Gestion privée TD Waterhouse Inc. est une filiale de La Banque Toronto-Dominion.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs détenteurs respectifs.

* Marque de commerce de la Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

©2008 Gestion privée TD Waterhouse Inc. Tous droits réservés.

 **Waterhouse**
La richesse de l'expérience